

Rassemblements mercredi 24 juin : faisons entendre nos revendications !

Que constate-t-on dans les écoles depuis les annonces du président Macron puis du ministre Blanquer concernant les dispositions envisagées à partir du 22 juin ?

Un nouveau protocole pour faire exploser l'école publique !

Certes d'un côté, le président a annoncé le retour de tous les élèves écoles, mais dès le lendemain, le ministre annonce la mise en place d'un nouveau protocole.

Alors qu'aucune information précise et officielle n'a été donnée aux personnels, plus que jamais livrés à eux-mêmes, le protocole ministériel qui circule aujourd'hui indique notamment : *« Dans les écoles élémentaires et les collèges, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe) entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face »*

Un nouveau casse-tête pour les collègues, et notamment les directeurs ! Comment organiser l'accueil des élèves en respectant ces nouvelles consignes dans des classes souvent exigües ? Faudrait-il encore trier les élèves au nom de ce nouveau protocole ? Comment l'expliquer aux parents d'élèves ?

Pour répondre à ces problèmes de distanciation, le protocole indique : *« L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée. En outre, si le mobilier des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique, tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...), y compris pour proposer d'autres activités (études, 2S2C). »*

Classe en plein air, explosion du groupe-classe, mise en place des 2S2C (activités municipales sur temps scolaire)... Le ministre voudrait faire exploser l'école qu'il ne s'y prendrait pas autrement !

Quant à l'école maternelle si entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose, il faudrait toujours maintenir une distanciation physique *« entre les élèves de groupes différents »*. Comprenez qui pourra !

Les personnels, sommés d'appliquer un énième protocole tournant le dos aux véritables exigences sanitaires (dépistage systématique, masques FFP2... comme exigés par les 56.000 signataires de la pétition de la FNEC FP-FO) et mis en place pour désorganiser l'école publique, seraient contraints d'instaurer de nouvelles règles, tout aussi inapplicables que les précédentes et qui n'auraient toujours rien à voir avec l'école !

Pour le SNUDI-FO, cette situation, où le protocole contraint une nouvelle fois les personnels à un positionnement impossible, ne peut plus durer !

Une accélération des mesures contre les personnels !

D'autant plus que dans le même temps les mauvais coups pleuvent contre les collègues et contre l'école publique :

- Une proposition de loi sur la fonction de directeur d'école sera discutée à l'assemblée nationale à partir du 22 juin. Ce projet vise à remettre en cause le fonctionnement de l'école en instaurant un emploi « fonctionnel », précaire, de directeur qui deviendrait le « chef » d'une école de plus en plus autonome, et contraint de rendre des comptes aux conseils d'écoles, aux IA-DASEN et aux maires !
- Le ministre tente de développer les 2S2C visant à mettre en place des activités prises en charge par la mairie et des animateurs sur le temps scolaire, en lieu et place des apprentissages assurés par les enseignants fonctionnaires d'Etat !

-
- Blanquer confirme un recours massif aux contractuels dès la rentrée alors que les postes manquent toujours pour réduire les effectifs, renforcer les moyens de remplacement et créer des postes d'enseignants spécialisés en nombre suffisant !
 - Les résultats des mouvements intra-départementaux tombent dans les départements, sans aucune possibilité pour les organisations syndicales et les personnels de vérifier les barèmes et la transparence des affectations !
 - Aucune réponse n'est apportée aux revendications des AESH !

Et comme si cela ne suffisait pas, les enseignants sont traînés dans la boue dans les médias avec la complicité du ministre ! Pire, une répression inacceptable se poursuit envers les personnels qui entendent résister à ses réformes, et notamment les syndicalistes, comme notre camarade du Lot Alain Rey. Trop c'est trop !

Rassemblements le 24 juin pour défendre les revendications !

Dans cette situation, le mercredi 24 juin, le SNUDI FO appelle, avec la FNEC FP FO, tous les personnels à se mobiliser, sans attendre le mois de septembre, devant les DSDEN et les Rectorats pour exiger notamment :

- L'abandon du projet de loi sur la direction d'école et du dispositif des 2S2C !
- L'abandon du protocole dit « sanitaire », prétexte pour territorialiser l'école, et la mise en place de véritables garanties sanitaires comme le dépistage systématique !
- L'arrêt des suppressions de postes, la création des postes nécessaires, la création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH !
- L'augmentation des salaires et l'augmentation du point d'indice !

Les personnels hospitaliers, massivement en grève et dans la rue mardi 16 juin, ont montré la voie. Le SNUDI-FO invite les personnels à participer massivement aux rassemblements et initiatives qui seront organisés mercredi 24 juin pour défendre les revendications !

Stop au démantèlement de l'Ecole républicaine et à la casse du statut !

Montreuil, le 17 juin 2020